

Nombre de membres du Bureau :

- en exercice : 21
- membres présents : 19
- suffrages exprimés : 18
- pour : 18

DÉLIBÉRATION n° B2021/149

L'an deux mille vingt et un et le 18 novembre à 19 heures, le Bureau de la Communauté de Communes du Plateau de Lannemezan s'est réuni au nombre prescrit par la loi à son siège social sous la Présidence de Monsieur Bernard PLANO.

Présents : Bernard PLANO, Philippe SOLAZ, Catherine CORREGE, Joëlle ABADIE, Valérie DUPLAN, Roger LACOME, Nicolas TOURON, Céline CASSAGNEAU, André RECURT, Ludovic PONTICO, Serge SOHIER, Régine SARRAT, Maurice LOUDET, Albert BEGUE, Christiane ROTGE, Francis ESCUDE, Didier FAVARO, Jean-Bernard COLOMES et Martine LABAT.

Absents excusés : Alain PIASER et Laurent LAGES.

Objet : Finances - Attribution d'un fonds de concours à la commune de Galan pour le financement de travaux de réfection sur bâtiments communaux et de voirie.

Vu les articles 5111-4 et suivants du CGCT,

Vu l'article L. 5214-16-V du CGCT,

Vu la délibération du Conseil Municipal de la commune de Galan sollicitant un fonds de concours d'un montant de 4 762 € à la CCPL pour l'opération : travaux de réfection sur bâtiments communaux et de voirie.

Vu le plan de financement de l'opération,

Dépenses	En € HT	Recettes	En € HT
Opération de travaux de réfection sur bâtiments communaux et de voirie	29 858.20 €	Subventions	16 401.94 €
		Fonds de concours CCPL	4 762.00 €
		Autofinancement commune	8 694.26 €
Total	29 858.20 €	Total	29 858.20 €

Madame Martine LABAT, Maire de la commune de Galan ne participe pas au vote.

LE BUREAU

Le Président entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix exprimées,

DECIDE

- d'accorder un fonds de concours d'un montant de 4 762 € à la commune de Galan pour le financement de l'opération de travaux de réfection sur bâtiments communaux et de voirie.

Pour copie conforme,

Le Président
Bernard PLANO

Affichée le 26 NOV. 2021



Accusé de réception en préfecture
065-200070787-20211118-2021-149B-DE
Date de télétransmission : 26/11/2021
Date de réception préfecture : 26/11/2021